QUESTION UIT-R 144/6[[1]](#footnote-1)\*

Utilisation de l'intelligence artificielle dans la radiodiffusion

(2019)

L'Assemblée des radiocommunications de l'UIT,

considérant

*a)* l'utilisation croissante des technologies de l'intelligence artificielle dans de nombreux secteurs industriels de la société;

*b)* que l'intelligence artificielle peut être utilisée de manière efficace dans le cadre de plusieurs applications potentielles dans le domaine de la radiodiffusion (voir l'Annexe) pour accroître la productivité et la fiabilité, et faire progresser l'innovation;

*c)* que certains radiodiffuseurs font appel à des technologies de l'intelligence artificielle pour produire des programmes et exploiter leurs systèmes de radiodiffusion;

*d)* qu'il est souhaitable de fournir des orientations aux radiodiffuseurs pour leur permettre de tirer profit de l'adoption de l'intelligence artificielle dans le domaine de la radiodiffusion;

*e)* qu'il serait utile de disposer d'orientations concernant le recours aux technologies de l'intelligence artificielle pour la production de programmes et l'exploitation des systèmes de radiodiffusion afin de faciliter l'intégration des systèmes interopérables,

reconnaissant

que le Groupe ISO/CEI JTC1 a créé le sous-comité SC 42 sur l'intelligence artificielle,

décide de mettre à l'étude les Questions suivantes

1 Quels sont les applications, exigences et impacts des technologies de l'intelligence artificielle en matière de production de programmes, et comment l'efficacité peut-elle être améliorée?

2 Quels sont les applications, exigences et impacts des technologies de l'intelligence artificielle en matière d'évaluation de la qualité, et comment l'efficacité peut-elle être améliorée?

3 Quels sont les applications, exigences et impacts des technologies de l'intelligence artificielle en matière d'assemblage des programmes et d'accès aux programmes, et comment l'efficacité peut-elle être améliorée?

4 Quels sont les applications, exigences et impacts des technologies de l'intelligence artificielle en matière de diffusion de programmes de radiodiffusion, et comment l'efficacité peut‑elle être améliorée?

décide en outre

1 que les résultats de ces études devraient être inclus dans une ou plusieurs Recommandations et dans des Rapports;

2 que ces études devraient être achevées d'ici à 2027.

Catégorie: S2

1. \* La Commission d'études 6 des radiocommunications a apporté des modifications de forme à cette Question en 2023, conformément aux dispositions de la Résolution UIT-R 1. [↑](#footnote-ref-1)